

“ P.A. SERVICES ”

Association pour le soutien à domicile des personnes âgées.
Inscription au registre des associations du Tribunal d'Instance de SELESTAT Vol n°27 Folio n°14
Agrément simple n° 1/ALS/72

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU 29/11/07 A STRASBOURG

Par l'auxiliaire de vie Melle GEYER Catherine

A propos des réunions :

- ↳ **Besoin de collaboration entre les auxiliaires de vie et l'équipe de “P.A. Services”**
- ↳ **Désir d'échange, de retour : Quelles sont vos impressions ou remarques, quelles sont vos envies de sujets ?**

Les auxiliaires de vie seront contactées par les responsables de secteur à ce propos.

Réunion de Noël :

Elle aura lieu le 14/12/07 à Stotzheim (pot arrosé).

Elle aura pour buts :

- d'améliorer la cohésion entre les auxiliaires,
- de faire la synthèse de l'année 2007,
- de donner des pistes d'évolution pour l'année 2008.

Sujet du jour : Que faut-il faire en cas d'urgence, en attendant les secours ?

Des auxiliaires racontent : Christelle a assisté au malaise cardiaque d'une patiente ;
Nadia a trouvé une patiente décédée à son arrivée.

PREVENIR

- ↳ **Les secours** (médecin, SAMU, pompiers...) : aide à gérer le statut d'urgence.

Dire : - qui vous êtes,
- où vous êtes,
- donner le numéro de téléphone pour vous joindre.

Remarque : Depuis un portable, le 112 est gratuit, même le forfait épuisé.

Remarque : L'appel au SAMU commence systématiquement par le passage d'un disque enregistré, pour localiser l'appel.

- ↳ **La famille**, avec délicatesse et psychologie,

- ↳ **“P.A. Services”** : aide à gérer l'émotion, à mettre une chronologie dans les choses à faire.

Dans une situation de panique, parler avec une personne non impliquée directement permet de remettre les idées en place.

'' P.A. SERVICES ''

Association pour le soutien à domicile des personnes âgées.
Inscription au registre des associations du Tribunal d'Instance de SELESTAT Vol n°27 Folio n°14
Agrément simple n° 1/ALS/72

Position Latérale de sécurité (PLS)

Bien que le principe général soit de ne pas manipuler une victime, il ne faut jamais laisser sur le dos une victime inconsciente qui respire. En effet, dans cette position sa langue ou ses vomissements peuvent venir obstruer ses voies respiratoires et elle risque de s'étouffer. La position latérale de sécurité (en fait il en existe plusieurs variantes) est une position dans laquelle la victime est placée sur le côté, tête en arrière, bouche ouverte et dirigée vers le sol. Mettre une victime inconsciente et qui respire en position latérale de sécurité est donc essentiel pour maintenir ses voies respiratoires ouvertes. Une fois la victime mise en position latérale de sécurité vous devez vérifier que sa position est stable, que sa poitrine n'est pas comprimée.

Le traitement :

Agenouillez-vous à côté de la victime (au niveau de sa taille), desserrez sa cravate, son col, sa ceinture et retirez-lui ses lunettes. Assurez-vous que ses jambes sont allongés côte à côte. Si ce n'est pas le cas, rapprochez-les délicatement l'une de l'autre, dans l'axe du corps de la victime.

1. Placez le bras de la victime le plus proche de vous, à angle droit de son corps. Pliez ensuite son coude tout en gardant la paume de sa main tournée vers le haut.
2. Placez-vous à genoux à côté de la victime
3. Saisissez d'une main le bras opposé de la victime et placez le dos de sa main contre son oreille côté sauveteur.
4. Saisissez d'une main le bras opposé de la victime et placez le dos de sa main contre son oreille côté sauveteur.



5. Avec l'autre main, attrapez la jambe opposée, juste derrière le genou et relevez-la tout en gardant le pied au sol
6. Placez-vous assez loin de la victime au niveau du thorax pour pouvoir la tourner sans avoir à vous reculer.

